

sommaire

doctrine

PREUVE ET SÉCURITÉ :

- « Sécurité, authentification et dématérialisation de la preuve dans les transactions électroniques » (2^e partie) – Les ouvertures à la dématérialisation, par Yann BRÉBAN, Isabelle POTTIER, avocats, Cabinet Alain Bensoussan, Paris 4

INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS :

- « Brevetabilité des logiciels : l'Europe dans le sillage des Etats-Unis et du Japon » par Laurence TELLIER-LONIEWSKI, avocat, Cabinet Alain Bensoussan, Paris 12
- « Le droit français du multimédia et des télécommunications » (2^e partie), par Nancy E. MUENCHINGER, avocat, S.C.P. Lafarge, Flécheux, Revuz et associés 16

INFORMATIQUE ET FISCALITÉ :

- « L'instruction fiscale du 16 février 1996 sur les logiciels et la TVA » par Pierre-Yves FAGOT et Eric BOULANGER, avocats, Cabinet Alain Bensoussan, Paris 24

jurisprudence

PUBLICITÉ COMMERCIALE. – Publicité mensongère. – Loteries. – Loteries prohibées. – Protection des consommateurs. – Vente par correspondance. – Publicité de nature à induire en erreur. – Poursuites. – Action civile. – Exercice de l'action civile. – Conditions de recevabilité des actions individuelles et collectives.

Cass. crim. 30 octobre 1995

- Note Brigitte MISSE, avocat, Cabinet Alain Bensoussan, Paris 27

JEUX ET PARIS. – Loteries. – Loteries publicitaires. – Art. L. 121-36 C. consomm. – Domaine d'application. – Modalités du tirage au sort indifférentes. **Cass. crim. 30 octobre 1995**

- Note Brigitte MISSE, avocat, Cabinet Alain Bensoussan, Paris 27

sommaires annotés

JURISPRUDENCE EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIES AVANCÉES :

- CONTENTIEUX ADMINISTRATIF. – Recours pour excès de pouvoir. – Actes susceptibles d'être attaqués. **Cons. d'Etat, sect. contentieux, 8^e et 9^e sous-sections réunies, 16 février 1996** 32
- IMPÔTS DIRECTS. – Impôts sur les revenus. – Bénéfices industriels et commerciaux. – Détermination du bénéfice net. **Cons. d'Etat, sect. contentieux, 8^e et 9^e sous-sections réunies, 30 octobre 1995** 32
- IMPÔTS DIRECTS. – Impôts sur les revenus. – Bénéfices industriels et commerciaux. – Détermination du bénéfice net. **Cons. d'Etat, sect. contentieux, 30 octobre 1995** 33
- BOURSES DES VALEURS. – Commission des opérations de bourse. – Sanctions pécuniaires. – Personnes visées. – Dirigeants de sociétés anonymes. **Cass. com. 14 novembre 1995** 33
- CONTRATS ET OBLIGATIONS. – Informatique. – Résolution. – Causes. – Vente d'un système informatique. – Déficiences électriques. – Office du juge. **Cass. com. 24 octobre 1995** 34
- LEASING. – Informatique. – Convention de crédit-bail. – Obligations du bailleur. – Résolution judiciaire (non). **Cass. com. 4 juillet 1995** 35
- VENTE. – Obligations du vendeur. – Délivrance. – Commande de logiciel. – Délai de livraison impératif. Obligation de résultat. – Résolution du contrat **C.A. Paris, 5^e Ch., 15 septembre 1995** 36
- PUBLICITÉ COMMERCIALE. – Publicité mensongère. – Concurrence déloyale. – Jeux vidéo. **C.A. Paris, 4^e Ch., 3 mai 1995** 37
- PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE. – Œuvres collectives. – Présomption. – Logiciel. **C.A. Colmar, 1^{er} Ch., 3 octobre 1995** 37
- VENTE. – Obligations du vendeur. – Devoir de conseil. – Fournisseur de systèmes informatiques. – Manquement. – Sanction. **C.A. Poitiers, Ch. civ., 12 septembre 1995** 38

- Ordre des avocats à la Cour de Paris.** Communiqué « affaire Amoco Cadiz » : précisions du Conseil de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel de Paris 39